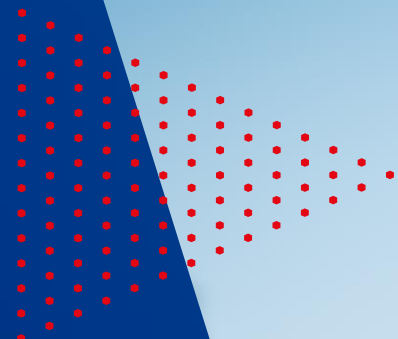




S AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**

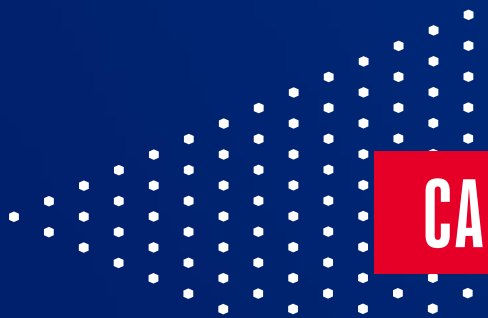


**PROJETS SPORTIFS
FÉDÉRAUX**

DISPOSITIF INSTANCES

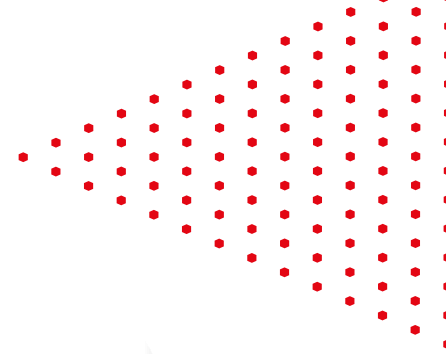


CAMPAGNE 2025





SOMMAIRE



1

CADRE
GÉNÉRAL

2

ACTIONS
ÉLIGIBLES

3

INFORMATIONS
PRATIQUES

4

BILAN DES
ACTIONS
FINANCÉES
EN 2024

5

CALENDRIER

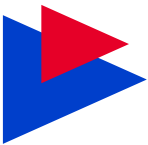
6

ANNEXES

CADRE GÉNÉRAL

CADRE GÉNÉRAL

- ▶ Dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, les projets sportifs fédéraux (PSF) devront s'inscrire dans une démarche visant à faire du sport un levier pour l'éducation, l'insertion, la santé, l'inclusion et le développement de pratiques durables. Ils contribueront à faire de la France une Nation plus sportive en cherchant à augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants d'ici 2027 tout en favorisant un accueil de qualité dans les clubs au cours de la saison sportive 2024-2025.
- ▶ L'Agence Nationale du Sport consacre 70 M€ à la mise en œuvre des PSF en 2025 et annonce la fin de l'enveloppe complémentaire « Vacances olympiques et paralympiques ».

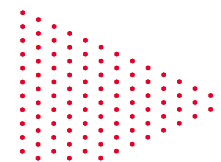
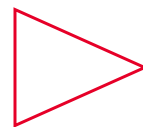


CONTEXTE

- ▶ À la suite de la campagne 2024 comptabilisant près de **306 actions** soutenues et représentant près de **2,3 M€ attribués aux Ligues et aux Districts F.F.F.**, la Fédération relance pour la 7^{ème} année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » (PSF) de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au profit de ses instances.
- ▶ **L'enveloppe FFF PSF dédiée aux instances est divisée en enveloppes régionales en prenant en compte le nombre de Districts, clubs et licencié(e)s du territoire.** Les aides sont attribuées dans le cadre d'une Commission Nationale (composée d'élue(s), d'un référent ANS et salarié(e)s). La FFF transmettra le procès-verbal à l'ANS dans le cadre de la transparence de la décision.

- ▶ La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses **priorités de développement**, à savoir :

- **Le développement de la pratique féminine**
- **Le développement du football loisir**
- **La promotion du projet éducatif**
- **Le développement du Foot santé**
- **Le développement du Futsal**
- **Le développement de l'arbitrage**
- **La prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux**
- **Le renforcement du « vivre ensemble » et la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations.**
- **La promotion du bénévolat**



CONTEXTE

- ▶ Par ailleurs, les actions suivantes feront l'objet d'une attention particulière :
 - ⊙ **Correction des inégalités sociales et territoriales** en matière d'accès aux pratiques, en particulier en direction de la pratique féminine et des personnes en situation de handicap
 - ⊙ **Renforcement de la lutte contre les dérives** (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques, sexuelles et sexistes)
 - ⊙ **Actions portées par des clubs issus de territoires prioritaires** (QPV / ZRR / FRR)
- ▶ Dans le cadre de l'évaluation de la FFF sur le déploiement du dispositif PSF, l'ANS s'appuiera sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs (20% de l'enveloppe budgétaire devra être consacrée à des actions tournées vers le public féminin), et s'assurera que 50% de l'enveloppe sera à l'attention des clubs (objectif atteint par la FFF depuis 2021).



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET DE FINANCEMENT



PORTEURS DE PROJET ÉLIGIBLES AU DISPOSITIF

Districts, Ligues

(hors Corse, Polynésie-Française, Nouvelle Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon gérés par les instances déconcentrées de l'Etat)



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

La souscription au contrat est un **préalable obligatoire** à l'octroi de toute subvention publique



NOMBRE D' ACTIONS DÉPOSÉES

Chaque instance pourra solliciter une subvention **pour 4 actions au maximum** → N.B. Il n'est pas possible de déposer une même action sur le dispositif PSF et PST.



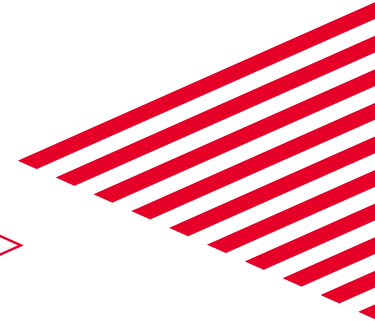
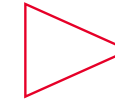
SEUILS ET PLAFONDS DE FINANCEMENT

Aide minimum de **1 500 €** par porteur de projet
Le montant d'aide pour chaque action subventionnée ne peut pas dépasser **50%** du budget prévisionnel de l'action

Acquisition de petits matériels pour un montant maximal de **500 € HT** (moyen pour la mise en place d'une action et non une action en tant que telle)



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET DE FINANCEMENT



Chaque instance pourra solliciter une subvention **pour 4 actions au maximum.**

Si **3 ou 4 actions sont déposées :**

- **Obligation** d'inclure une action dans l'item « *Développement de la pratique féminine* » **et** une autre dans « renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations ».

Exemple: Une instance qui dépose quatre actions, devra nécessairement en déposer une dans l'item « développement de la pratique féminine », une dans l'item « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations » puis pourra déposer une action dans l'item « Développement d'une offre de Golf Foot » et l'item « Faire du Football un sport durable ».

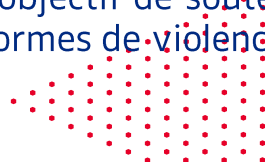
Si **2 actions sont déposées :**

Obligation d'inclure au moins une action sur les deux dans l'item « Développement de la pratique féminine » ou dans l'item « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations ».

Si **1 action est déposée :**

Obligation de déposer son unique action dans l'item « Développement de la pratique féminine » ou dans l'item « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations »

Ces nouvelles exigences ont pour objectif de soutenir la mise en œuvre des deux grandes priorités fédérales : promouvoir la pratique féminine et combattre toutes les formes de violence et de discriminations.

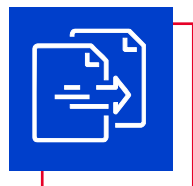


CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET DE FINANCEMENT



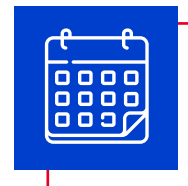
Le projet devra s'inscrire impérativement dans un ou plusieurs objectif(s) opérationnel(s) de l'Agence Nationale du Sport (promotion du sport santé, développement de la pratique, développement de l'éthique et de la citoyenneté), et dans les items du plan de développement fédéral.

Au plus tard le 30 avril 2025



Le dossier devra être déposé
au plus tard le 30 avril 2025
sur la plateforme [Le Compte Asso](#)

Avant le 31 décembre 2025



Pour être financée sur la
campagne 2025, l'action doit
impérativement avoir commencé
avant le 31 décembre 2025

2

ACTIONS ÉLIGIBLES



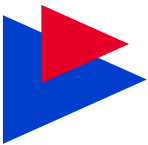
2.1

PROMOTION DU SPORT SANTÉ



Venez découvrir la formation PROsCESS, en libre accès, dédiée au sport santé : [Formation sport santé](#)





DÉVELOPPEMENT

D'UNE OFFRE DE FOOT EN MARCHANT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium



H&F, +45ans, sport adapté,
handisport



Organisation d'un critérium avec un
minimum de 6 équipes et à minima sur 6
dates

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (événements, rassemblements dans les clubs ou les instances)

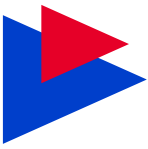


H&F, +45ans, sport adapté,
handisport



Nombre minimum d'actions mises en place : 3
dont 1 action à l'attention de nouveaux
publics (EHPAD, sport adapté)
Nombre minimum de participants (en cumulé,
sur l'ensemble des actions mises en place) :
100





DÉVELOPPEMENT

D'UNE OFFRE DE FIT FOOT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licencié(e)s, EHPAD, Sport Adapté...)



Ouvert à tous Public
Public Féminin
Prioritaire



Nombre, minimum,
d'actions/d'évènements mises en place : 2
Nombre, minimum, de participant(e)s (en
cumulé, sur l'ensemble des actions mises
en place) : 40

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)

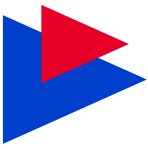


Ouvert à tous Public
Public Féminin
Prioritaire



Nombre, minimum, d'actions/d'évènements
mises en place : 2
Nombre, minimum, de participant(e)s (en
cumulé, sur l'ensemble des actions mises en
place) : 40





DÉVELOPPEMENT

D'UNE OFFRE DE GOLF FOOT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organisation d'un critérium au sein de l'instance



Ouvert à tous publics
Catégories U13-U15, G & F,
prioritaires



Organisation d'un critérium avec, a minima, 50 participant(e)s et 2 phases (au choix parmi : clubs, secteurs, inter-secteurs, phase finale instance)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (événements, rassemblements dans les clubs ou les instances)



Ouvert à tous publics



Nombre d'actions/d'évènements minimum mis en place : 3
Nombre minimum de participant(e)s (en cumulé sur l'ensemble des actions) : 100





2.2

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE



DÉVELOPPEMENT

ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE FÉMININE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions promotionnelles (journée porte-ouvertes, ...) permettant d'attirer/accueillir de nouvelles licenciées



Non licenciées de tout âge



Nombre de nouvelles licenciées
Nombre d'équipes N/N+1
Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 1)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions pour fidéliser les licenciées



Licenciées de tout âge



Taux de renouvellement des licences féminines (joueuse, dirigeante, éducatrice)
Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 1)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place de sessions de formations initiales et continues visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence



H/F encadrant des équipes féminines ou investi(e)s dans le projet féminin de l'instance

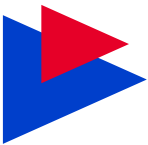


Nombre d'éducateurs(trices) et de dirigeant(e)s N/N+1
Nombre de formations suivies
Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 2)



Item avec dépôt obligatoire (cf « conditions d'éligibilité et de financement »)





DÉVELOPPEMENT

ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE FUTSAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organisation d'une ou plusieurs journées promotionnelles dédiées au futsal



U7 à U18



Rentrée du Futsal et/ou Plateau de Noël et/ou Journée Nationale Futsal et/ou autre action promotionnelle futsal (rassemblement avec AS scolaires)
Nombre de clubs (équipes) : 8 min.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Création ou pérennisation d'un championnat / Critérium U13 et/ou U15 et/ou U18 et/ou Seniors Féminines



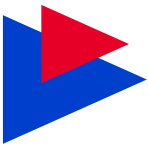
U13/U15M - U18M
Sénior F



- 6 clubs (ou équipes) engagés à minima
- Organisation sur une période minimale de 6 mois (Oct - Avril)
- 8 rencontres, plateaux ou journées à minima.



Les deux objectifs opérationnels, dans la mesure du possible, sont amenés à être cumulés



DÉVELOPPEMENT

DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ECOLE »



U8-U11 filles-garçons
Ecoles



Nombre d'écoles engagées au concours
Nombre de formations proposées

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FIFA FOOTBALL FOR SCHOOLS »



U12-U15 filles-garçons
Collèges



Nombres de collèges (classes – AS – SSS) engagés
au concours

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT »



U16-U18 filles-garçons
Lycées



Nombres de lycées (classes – AS – SSS) engagés
au concours





DÉVELOPPEMENT

D'UNE OFFRE DE PRATIQUE DIVERSIFIÉE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Structurer son organisation territoriale



Clubs du territoire



Identification d'une Commission dédiée

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner les clubs dans leur projet de diversification des pratiques



Clubs du territoire



Nombre de nouvelles sections validées
Nombre de sections qui se pérennisent
Nombre de sections qui se développent

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en place et promouvoir les nouvelles offres de pratiques

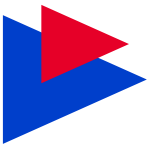


Clubs du territoire



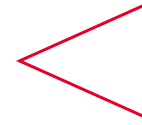
Organisation d'une phase du critérium
Foot5 et Futnet, eCoupe de France,
National Beach Soccer





DÉVELOPPEMENT

ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Développer le football des jeunes en élaborant un accompagnement permettant aux clubs de concevoir et mettre en œuvre un projet en lien avec le football des jeunes et/ou l'obtention d'un label.

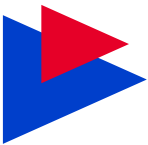


U6-U19 H/F



Evolution du nombre de joueur(se)s et taux de fidélisation U6-U19 H/F N/N+1
Nombre d'équipes engagées sur les plateaux et/ou compétitions
Nombre de clubs ayant ouvert un dossier label
Nombre de clubs labélisés
Existence d'une Commission dédiée à la structuration des clubs





DÉVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Généraliser l'accompagnement des nouveaux arbitres



Tous les nouveaux arbitres débutants en 1ère année d'arbitrage



% de matchs des jeunes arbitres débutants dans leur 1ère année où ils ont un accompagnement. Idéalement effectué par une personne non-issu de l'arbitrage, celui-ci est assuré par la CDPA. La priorité est leur mise en confiance.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Promouvoir les actions visant à la féminisation de la fonction d'arbitre



Public féminin



Nombre de femmes formées à l'arbitrage

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Accompagner la structuration de l'arbitrage autour des bénévoles de clubs



Tout public



Augmenter les formations en faveur des bénévoles dans le domaine du référent arbitre
Proposer des formations d'arbitre de club, d'arbitre assistant de club pour renforcer le rôle des bénévoles et les accompagner.





2.3

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions visant à développer l'engagement des instances dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité



Clubs, (Dirigeant(e)s, Bénévoles, Educatrices/Educateurs, joueuses, joueurs...)



Nombre de personnes touchées par chaque action en fonction du sujet visé :

- Mesure de la réduction des déchets
- Economie d'énergie
- Kms parcourus en covoiturage/mobilité douce ou active
- Sourcing des produits achetés

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein de l'instance et/ou sur un événement



Salarié(e)s, Licencié(e)s en particulier les plus jeunes (U8 à U15), Dirigeant(e)s



- Nombre de personnes impactées
- Collaboration avec des partenaires experts
- Nombre d'actions ponctuelles organisées
- Mise en place d'un système d'évaluation d'impact (



FAIRE DU FOOTBALL

UN OUTIL D'INSERTION ET D'INCLUSION

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de licenciés demandeurs d'emploi et/ou de personnes exilées



Migrants, réfugiés, demandeur d'asile, mineurs non accompagnés (cf guide des réfugiés)
Licenciés en recherche d'emploi (CDI, CDD) ou de formation (alternance)



Utilisation des différents outils de la FFF (PEF, guide « football et réfugiés »..),
Collaboration avec des associations expertes, et établissements spécialisés (CADA..),
Collaboration avec les acteurs/experts de l'emploi (France Travail, Missions locales..) et les entreprises,
Organisation d'événements utilisant la pratique du football pour créer du lien entre les clubs, les bénéficiaires et les experts.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions permettant de proposer un accueil & une offre de pratique footballistique adaptée (cécifoot, foot fauteuil, sport adapté...) à un public en situation de handicap physique ou mental



Personnes en situation de handicap physique ou mental



Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH)
Organisation d'événements utilisant la pratique du football pour créer du lien entre les clubs, les bénéficiaires et les experts/partenaires
Soutien aux événements « football » organisés par les comités locaux partenaires,

Obligation pour les porteurs de projet de faire remonter les actions financées par l'ANS dans le [Handiguide des Sports](#).
Attention, dans le cas contraire, l'ANS pourra procéder à une demande de reversement de l'aide attribuée à l'action
N.B : La FFF incite les clubs à s'inscrire dans le programme « Club inclusif » déployé par le CPSF [Accueil - Club Inclusif](#)



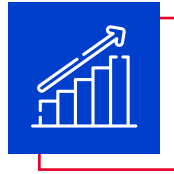
DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DU PROJET ÉDUCATIF

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Promouvoir le dispositif PEF, recruter de nouveaux clubs, assurer le suivi et l'animation des clubs engagés



Clubs du territoire



- Existence ou création d'une commission (cette commission peut-être commune à tous les sujets éducatifs et sujets en lien avec l'Engagement)
- Nombre d'évènements où le programme est mis en avant» + « Mobilisation d'experts externes afin de traiter des sujets sociétaux

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place de créneaux de soutien scolaire auprès de ses licencié(e)s au sein du club



Clubs du territoire



- Nombre de clubs engagés dans le dispositif
- Nombre d'évènements où le programme est mis en avant
- Existence ou création d'une commission (cette commission peut-être commune à tous les sujets éducatifs et sujets en lien avec l'Engagement)



RENFORCER LA LUTTE

CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE ET DE DISCRIMINATIONS



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'action de prévention contre toutes les formes de violences (physiques, psychologiques, sexuelles, sexistes, harcèlement)



Tout licencié(e), parents, supporters



Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels (Forces de l'ordre, etc...)

Activation des outils de la FFF (par exemple : Programme Educatif Fédéral, guides et livrets pédagogiques de la FFF destinés à lutter contre les violences et les discriminations)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions de prévention contre toutes les formes de discriminations, racisme, antisémitisme, LGBT+ phobies



Licencié(e)s, parents et supporters



Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels

Activation des outils de la FFF (par exemple : Programme Educatif Fédéral, guides et livrets pédagogiques de la FFF destinés à lutter contre les violences et les discriminations)

Item avec dépôt obligatoire (cf. « conditions d'éligibilité et de financement »)

Attention à ne pas solliciter de financement pour des actions de sensibilisation et de formation qui seraient d'ores et déjà financées par la FFF dans le cadre du Plan d'Engagement Sociétal.



PROMOTION DU BÉNÉVOLAT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mettre en place des actions de recrutement, de valorisation et de fidélisation à destination des bénévoles



Tout public



Nombre d'évènements proposés
Nombre de formations suivies
Taux de reconduction licences volontaire,
dirigeant(e), éducateur(rice) année N/N+1

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Mise en place d'actions visant à intégrer des femmes dans l'encadrement d'équipes et dans l'organisation d'une instance



Femmes de tout âge



Nombre de femmes participant aux formations proposées par les instances territoriales et par la FFF (plan féminisation/mixité).
Evolution positive du nombre de femmes intégrées dans le Comité Directeur du club
Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 2)



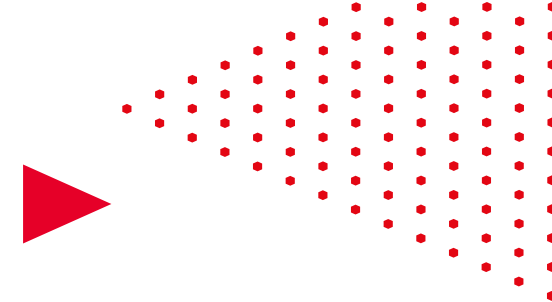
3

**INFORMATION
PRATIQUES**



BONNES PRATIQUES

POUR DÉPOSER UN DOSSIER



Une guide d'utilisation de l'outil en ligne « Le Compte Asso » pour vous guider dans la saisie de votre demande de subvention



Renseigner/Mettre à jour les informations et données administratives de l'association (pensez à vérifier que les éléments suivants sont bien à jour sur la plateforme Le Compte Asso : adresse postale, numéro de SIRET, RIB, et nom exact de l'association)



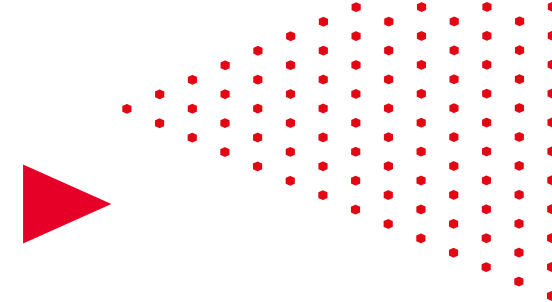
Des informations à saisir impérativement afin que votre dossier soit instruit par les instances fédérales :

- ⊙ Numéro d'affiliation
- ⊙ Code de subvention : 1119
- ⊙ Dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)



BONNES PRATIQUES

POUR DÉPOSER UN DOSSIER



- ▶ Des **dépenses non subventionnables** à exclure de votre projet



- ⊙ Construction/rénovation d'infrastructures lourdes
- ⊙ Emploi/apprentissage
- ⊙ Frais pédagogiques d'une formation d'éducateur(trice)s ou de dirigeant(e)s déjà pris en charge par le F.A.F.A.

- ▶ **Le bilan de vos actions subventionnées en 2024 à envoyer parallèlement**



Dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2024, le bilan de votre action devra être saisi de manière dématérialisée sur le Compte Asso avant le 30 juin 2025 (cf partie 04)

Aucune action ne pourra être reportée à l'année suivante.



- ▶ **Un unique dossier par porteur de projet avec 1, 2, 3 ou 4 action(s)**

Si vous souhaitez déposer plusieurs actions, il vous suffit de créer un seul et unique dossier sur le Compte Asso et les déposer dans celui-ci. Pour rappel, le **nombre d'actions pouvant être subventionnée est limité à quatre avec un minimum d'actions obligatoires.**

- ▶ **Qui contacter en cas de question ?**



Nous vous invitons à vous rapprocher de la F.F.F. pour toute question.
Nassima DEBIANE :
campagne-ans@fff.fr

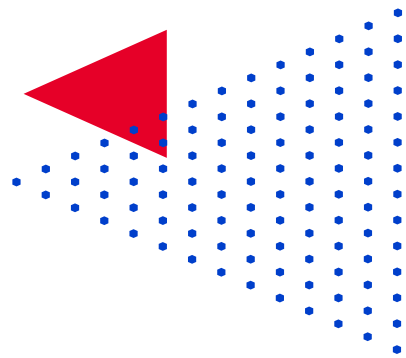
4

**BILAN DES ACTIONS
FINANCÉES EN 2024**



4.1

JUSTIFIER SES ACTIONS DE LA CAMPAGNE 2024

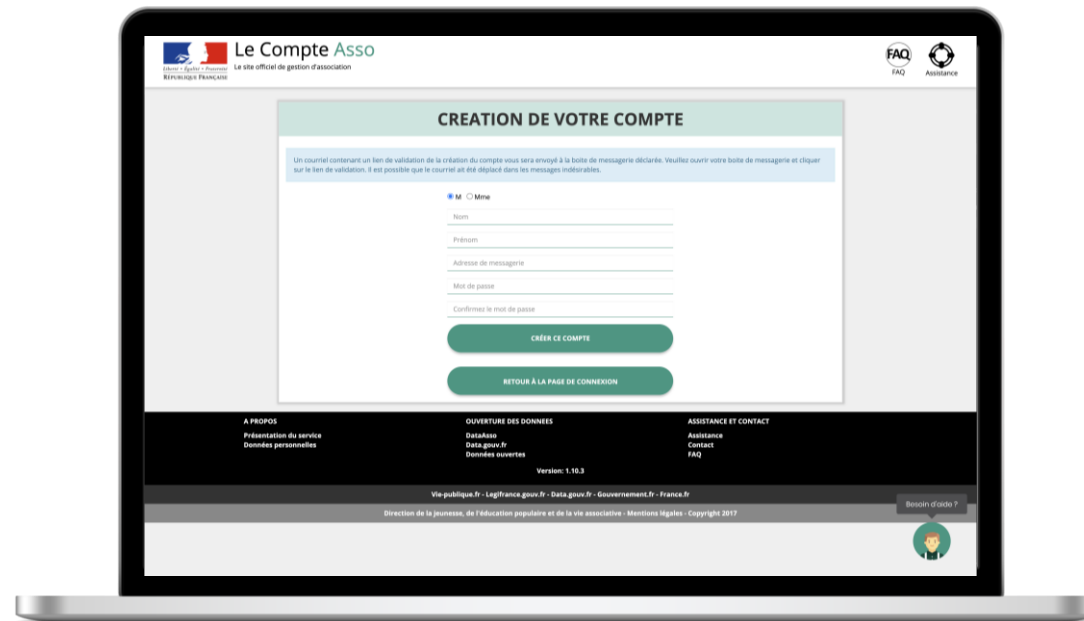


JUSTIFIER SES ACTIONS

CAMPAGNE 2024

RAPPEL : UN COMPTE-RENDU FINANCIER DOIT ÊTRE REMPLI POUR CHAQUE ACTION FINANCÉE

Situation 1 : action totalement réalisée



The screenshot displays the 'Le Compte Asso' website interface for account creation. The page title is 'CREATION DE VOTRE COMPTE'. A message states: 'Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.' Below this, there are input fields for 'M. / Mme', 'Nom', 'Prénom', 'Adresse de messagerie', and 'Mot de passe', followed by a 'Confirmez le mot de passe' field. Two buttons are visible: 'CRÉER CE COMPTE' and 'RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION'. The footer contains navigation links for 'A PROPOS', 'OUVERTURE DES DONNÉES', and 'ASSISTANCE ET CONTACT', along with version information (1.10.3) and legal notices.

Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2025.**



JUSTIFIER SES ACTIONS

CAMPAGNE 2024



Situation 2 : action ayant débuté avant le 31 décembre 2024, qui est en cours de réalisation et qui se terminera avant le 30 juin 2025

- ▶ Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2025.**



Situation 3 : action non réalisée en 2024



- ▶ Vous devez l'indiquer dans **le compte-rendu financier dématérialisé sur « Le Compte Asso »**, en répondant **« non »** à la question **« Ce projet a-t-il été réalisé ? »** avant le 30 juin 2025.

Une demande de reversement* totale de l'aide vous sera alors adressée par l'Agence Nationale du Sport.

* Une demande de reversement partielle de l'aide peut également être adressée au porteur de projet si l'aide ANS représente finalement plus de 50% du montant total de votre action après la saisie de votre compte-rendu financier. Pour rappel, l'aide ANS ne peut excéder 50% du coût total de votre action.



4.2


BIEN REMPLIR LE COMPTE-RENDU FINANCIER





COMPLÉTER LE COMPTE-RENDU FINANCIER


LE COMPTE-RENDU FINANCIER DE VOTRE ACTION EST À COMPLÉTER DE MANIÈRE DÉMATÉRIALISÉE SUR LE COMPTE ASSO. VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE **POUR LE REMPLIR DE LA BONNE MANIÈRE** :

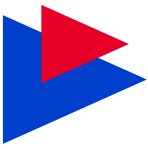
1. Se connecter sur Le Compte Asso
2. Se rendre sur « Saisir les comptes-rendus financiers »
3. Cliquer sur le logo : 
4. Indiquer si le projet a été réalisé ou pas. Si le projet n'a pas été réalisé, s'arrêter là.
5. Décrire la mise en œuvre de l'action réalisée
6. Renseigner les informations relatives au public bénéficiaire
7. Indiquer les dates et lieux de réalisation
8. Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés (*voir pages suivantes*)
9. Indiquer le montant réalisé dans le cadre de l'action ainsi que le budget réalisé
10. Remplir la partie « Annexe »
11. Renseigner la partie « Représentant légal et signature »
12. Transmettre le compte-rendu

RENSEIGNER LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS

POUR REMPLIR LES INDICATEURS DE PERFORMANCE SUR LE COMPTE ASSO, VOUS DEVEZ SUIVRE LES ÉTAPES MENTIONNÉES CI-DESSOUS ET **AJOUTER LES INDICATEURS D'ÉVALUATION** LIÉS À VOTRE ACTION, DISPONIBLES AUX PAGES SUIVANTES.

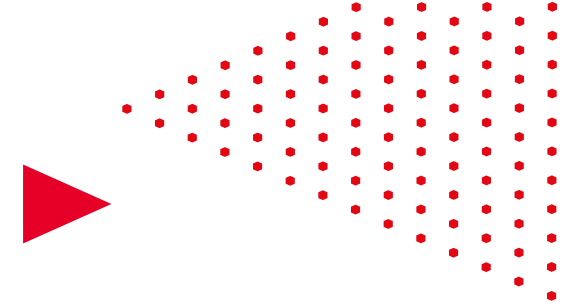
The screenshot shows a web form titled 'Evaluation des objectifs réalisés'. It contains several sections: 'Objectifs', 'Indicateurs au regard des objectifs', and a question 'Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés?'. Below this is a table with columns for 'Bare', 'Intitulé', 'Minimum ordre', 'Maximum ordre', 'Réalisé', and 'Actions'. A green plus sign is visible below the table, and a green 'ENREGISTRER' button is at the bottom. Three red circles with numbers 1, 2, and 3 point to the question box, the table area, and the 'ENREGISTRER' button respectively.

- 1 Renseignez si les objectifs de l'action ont été remplis au regard des indicateurs définis.
- 2 Vous pouvez ajouter des indicateurs d'évaluation du projet en cliquant sur  et renseignez les valeurs.
- 3 Sauvegardez les informations renseignées en cliquant sur le bouton « Enregistrer ».



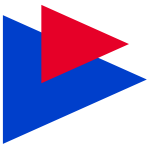
RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS



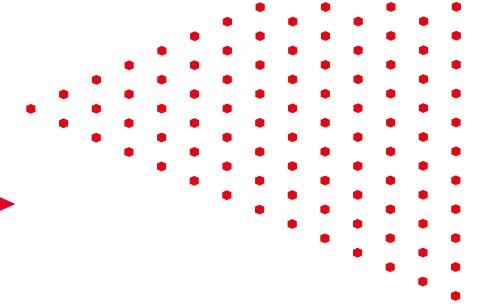
Voici les indicateurs pour l'axe « Promotion du sport santé » de la campagne 2024

THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Développement d'une offre de Foot en marchant	Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciés, EHPAD, Sport Adapté...)	Cibles : H&F, +45ans, sport adapté, handisport Indicateurs : Organisation d'un critérium avec un minimum de 6 équipes et à minima sur 6 dates
	Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)	Cibles : H&F, +45ans, sport adapté, handisport Indicateurs : Nombre minimum d'actions mises en place : 3 dont 1 action à l'attention de nouveaux publics (EHPAD, sport adapté) Nombre minimum de participants (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place) : 100
Développement d'une offre de Fit Foot	Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciés, EHPAD, Sport Adapté...)	Cibles : Ouvert à tous Public, Public Féminin Prioritaire Indicateurs : Nb. minimum d'actions mises en place : 2 40 participantes minimum (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place)
	Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)	Cibles : Ouvert à tout public ; Public féminin prioritaire Indicateurs : 2 initiations/évènements mis en place au minimum ; 10 participantes minimum (licenciés et non licenciés)



RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS



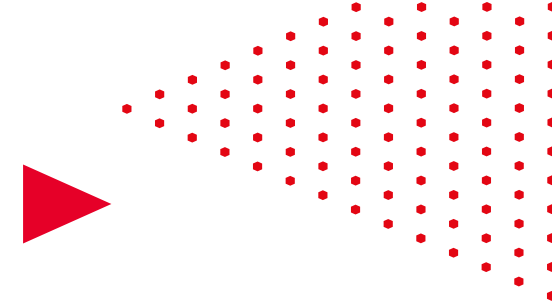
Voici les indicateurs pour l'axe « Promotion du sport santé » de la campagne 2024

THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Développement d'actions découverte et promotionnelles « foot santé » à destination des entreprises et collectivités	Organisation de journées événementielles « foot santé » à destination des entreprises et des collectivités	Cibles : Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités Indicateurs : Nbre d'entreprises participantes, Nbre de pratiquant(e)s participant(e)s, Pratiques Proposées
	Organisation d'activités de découverte au sein des entreprises et des collectivités	Cibles : Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités Indicateurs : Nbre de participant(e)s Pratiques Proposées
	Organisation de challenges et/ou de critères ouverts à des équipes constituées en entreprises et collectivités	Cibles : Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités Indicateurs : Nbre d'Entreprises engagées, Nbre d'équipes engagées, Nbre de pratiquant(e)s Nbre de journées organisées, Pratiques Proposées



RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS



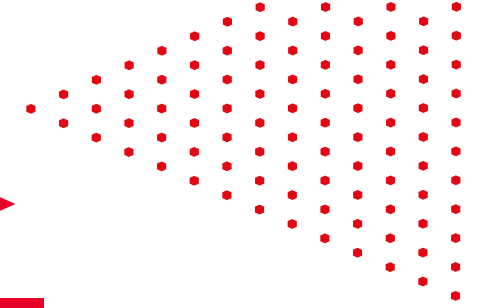
Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2024

THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Développement et structuration de la pratique féminine	Mise en place d'actions promotionnelles (journée porte-ouvertes, ...) permettant d'attirer/accueillir de nouvelles licenciées	Cibles : Non licenciées de tout âge Indicateurs : Nombre de nouvelles licenciées; nombre d'équipes N/N+1; participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 1)
	Mise en place d'actions pour fidéliser les licenciées	Cibles : Licenciées de tout âge Indicateurs : taux de renouvellement des licences féminines (joueuse, dirigeante, éducatrice); participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 1)
Développement de la pratique du Futsal	Organisation d'une ou plusieurs journées promotionnelles dédiées au futsal	Cibles : U7 à U18 Indicateurs : Rentrée du Futsal et/ou Plateau de Noël et/ou Journée Nationale Futsal et/ou autre action promotionnelle futsal (rassemblement avec AS scolaires) Nombre de clubs (équipes) : 8 min.
	Création ou pérennisation d'un championnat / Critérium U13 et/ou U15 et/ou U18 et/ou Seniors Féminines	Cibles : U13/U15M - U18M - Sénior F Indicateurs : 6 clubs (ou équipes) engagés à minima Organisation sur une période minimale de 6 mois (Oct - Avril) 8 rencontres, plateaux ou journées à minima.



RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS



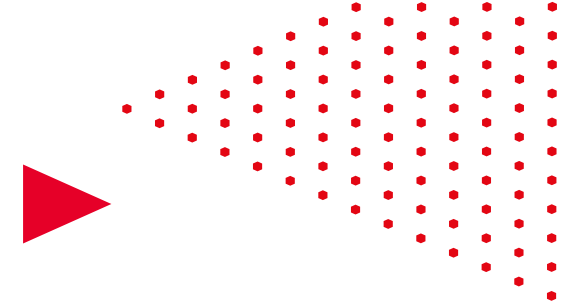
Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2024

THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Développement du football dans le milieu scolaire	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ECOLE »	Cibles :U8-U11 filles-garçons - Ecoles Indicateurs : Nombre d'écoles engagées à l'opération
	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FIFA FOOTBALL FOR SCHOOLS »	Cibles :U12-U15 filles-garçons - Collèges Indicateurs : Nombres de collèges (classes – AS – SSS) engagés à l'opération
	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT »	Cibles :U16-U18 filles-garçons - Lycées Indicateurs : Nombres de lycées (classes – AS – SSS) engagés à l'opération
Développement d'une offre de pratique loisir	Structurer son organisation territoriale	Cibles : Clubs du territoire Indicateurs : Identification d'une Commission dédiée
	Accompagner les clubs dans le développement de leur projet loisir	Cibles : Clubs du territoire Indicateurs : Nombre de nouvelles sections validées - Nombre de sections qui se développent
	Mettre en place et promouvoir des offres de pratique loisir	Cibles : Clubs du territoire Indicateurs : Nombre d'offres de pratique loisir - Nombre d'équipes engagées dans les offres de pratique



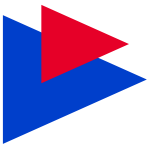
RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS



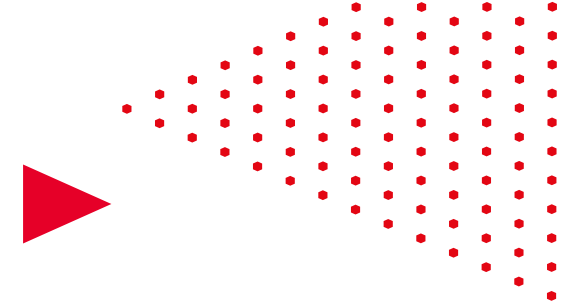
Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2024

THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Développement et structuration de la pratique des jeunes	Mise en place de journées événementielles des nouvelles pratiques et/ou de pratiques complémentaires à la pratique traditionnelle	Cibles :Non-licencié(e)s (portes-ouvertes) U6-U13 H/F (stages) Indicateurs :Nombre de nouveaux licencié(e)s U6-U13 H/F N/N+1 Nombre de participant(e)s
Développement de l'Arbitrage	Organisation d'une Journée Promotionnelle de l'Arbitrage (Septembre ou Octobre de préférence)	Cibles :Non-licencié(e)s (portes-ouvertes) U6-U13 H/F (stages) Indicateurs :Des actions de terrains dans les territoires : District et CDA : - Actions de recrutement et promotion - Ligue et CRA : - Actions de promotion et valorisation
	Accompagnements des nouveaux arbitres	Cibles : Nouveaux arbitres ayant moins de 2 ans d'ancienneté Indicateurs :Organisation d'accompagnements techniques par des arbitres en activité et des instructeurs en arbitrage départementaux sur tous leurs matchs
	Référents arbitres dans les clubs	Cibles :Dirigeants/Dirigeantes - Ex-arbitres de tout le territoire Indicateurs :Organisation de réunions d'informations et formations dans les clubs. Les districts doivent assurer la mise en place de cette structuration pour les clubs. 100 % clubs pour 2025



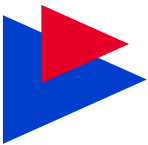
RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS



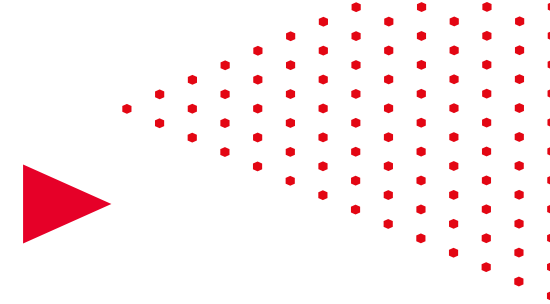
Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2024

THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Engagement environnemental	Mise en place d'actions visant à développer l'engagement des instances dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité	Cibles : Clubs (dirigeant(e)s, Bénévoles, Educateurs/Educatrices Joueuses/Joueurs...) Indicateurs : Nbre de personnes touchées par chaque action en fonction du sujet visé : Mesure de la réduction des déchets , Economie d'énergie, Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active, Sourcing des produits achetés...
	Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein de l'instance et/ou sur un événement	Cibles : Salarié(e), Licencié(e)s, en particulier les plus jeunes (U8 à U15), Dirigeant(e)s Indicateurs : Nb personnes impactées ; Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact
Le Football comme outil d'insertion	Mise en place d'actions visant à proposer une pratique inclusive et partagée du football à destination de populations « fragiles »	Cibles : Mineurs isolés, réfugiés, demandeurs d'asile, Domiciliés en territoires prioritaires (QPV, ZRR..) Personnes sans domicile fixe, Personnes handicapées (mental, physique)* Personnes sous-main de justice Indicateurs : Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...) Utilisation des différents outils de la FFF (PEF, guide..)
	Mise en place d'actions permettant l'épanouissement des licencié(e)s par l'engagement citoyen, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel , la solidarité, l'aide à l'insertion professionnelle	Cibles : Tout licencié(e) Indicateurs : Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »



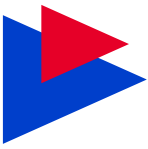
RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS



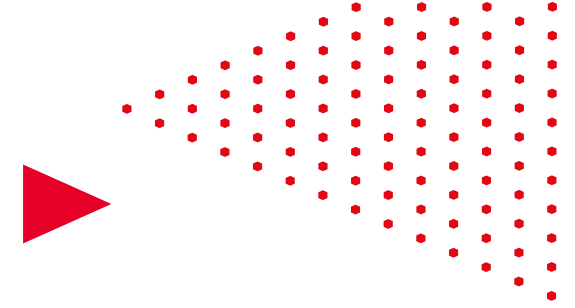
Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2024

THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Développement et promotion du Projet Educatif	Structurer son organisation afin de gérer le dispositif	Cibles : U8-U19 H/F Indicateurs : Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du projet éducatif des clubs) - Nombre de clubs engagés dans le dispositif
	Promouvoir le dispositif Puissance Foot, recruter de nouveaux clubs, assurer le suivi des clubs engagés	Cibles : Clubs du territoire Indicateurs : Nombre de clubs engagés dans le dispositif - Nombre d'évènements où le programme est mis en avant - Mise en place de partenariats territoriaux
Renforcer le « vivre ensemble » : lutter contre les violences discriminatoires, sexistes et sexuelles	Identification et organisation de rencontres « sensibles » et accompagnement des clubs	Cibles : Les Clubs du territoire Indicateurs :Utilisation de l'observatoire des comportements Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels pour l'organisation des rencontres « sensibles » (en complément de désignations d'officiels supplémentaires) - Accompagnement des clubs concernés
	Comportement répréhensible (violences, discriminations..) : Mise en place d'actions de prévention, sensibilisation et/ou de réparation	Cibles : Tout licencié(e) Indicateurs :Collaboration avec des associations expertes et acteurs institutionnels Organisation d'Activités d'intérêt général
	Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitances (harcèlement, violences sexuelles, bizutage, abus,...)	Cibles : Licencié(e)s et parents Indicateurs :Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels (Forces de l'ordre, parquet..)



RENSEIGNER

LES INDICATEURS ET OBJECTIFS RÉALISÉS

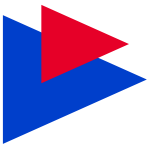


Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2024

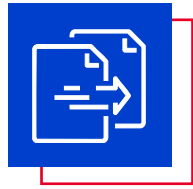
THÉMATIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Développer la mixité de l'encadrement	Mise en place de sessions de formations initiales et continues visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence	Cibles : H/F encadrant des équipes féminines ou investi(e)s dans le projet féminin de l'instance Indicateurs: Nombre d'éducateurs(trices) et de dirigeant(e)s N/N+1 - Nombre de formations suivies Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 2)
	Mise en place d'actions visant à intégrer des femmes dans l'encadrement d'équipes et dans l'organisation d'une instance	Cibles : Femmes de tout âge Indicateurs: Nombre de femmes participant aux formations proposées par les instances territoriales et par la FFF (plan féminisation/mixité). Evolution positive du nombre de femmes intégrées dans le Comité Directeur du club Participation à l'opération fédérale « Toutes Foot » (axe 2)
Animations vacances olympiques et paralympiques	Mise en place d'un projet d'animations dans le cadre du dispositif fédéral « Le Foot entre en jeu »	Cibles : Licencié(e)s ou non Licencié(e)s – Enfant – Jeune Adulte - Famille Indicateurs: Organisation d'un ou plusieurs événements d'envergure sur son territoire permettant une sensibilisation et mobilisation aux valeurs de l'Olympisme et/ou Paralympisme (Exemples : événement unique ou organisation d'une tournée départementale ou régionale)

5

CALENDRIER



CALENDRIER 2025



Date butoir de dépôt des dossiers 2025 sur Le Compte Asso

30 avril



Date butoir de traitement des dossiers : Par les instances des dossiers clubs (envoi du PV de Commission avec composition de la C° + liste des bénéficiaires + montants attribués à campagne-ans@fff.fr) / Par la FFF des dossiers instances

31 mai



Mise en paiement et mise à disposition de la notification de décision par l'ANS sur Le Compte Asso

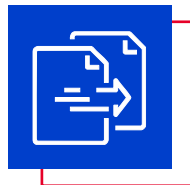
Juin à septembre

24 mars



Lancement de la campagne 2025*

15 mai

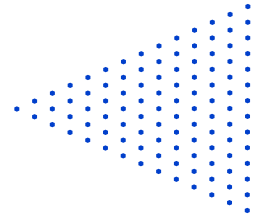


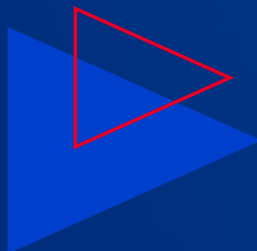
Date butoir d'envoi à la FFF de l'avis des Ligues sur les dossiers portés par les Districts

30 juin

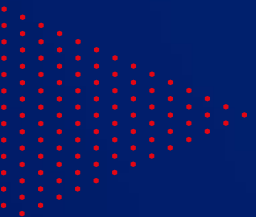
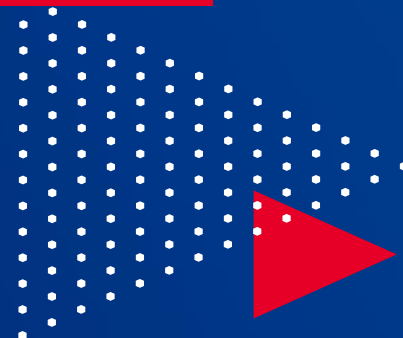


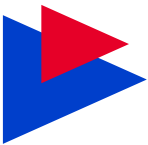
Date butoir pour la transmission des comptes-rendus financiers de la campagne 2024 sur Le Compte Asso





ANNEXE





ANNEXES



- ▶ Note de cadrage de l'ANS « Projets Sportifs Fédéraux 2025 » : [2025-01-02-ANS-Projet-NS 2025-DFT-01_PSF_annexes_Vdef.pdf](https://media.fff.fr/uploads/documents/2025-01-02-ANS-Projet-NS_2025-DFT-01_PSF_annexes_Vdef.pdf)
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Créer son compte : https://media.fff.fr/uploads/documents/2024_guide_lca_n-1_creeer_un_compte_le_compte_asso-1-.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compléter la partie administrative : https://media.fff.fr/uploads/documents/2024_guide_lca_n-2_completer_les_informations_administratives.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Faire une demande PSF : https://media.fff.fr/uploads/documents/2024_guide_lca_n-4_faire_une_demande_psf.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Joindre un document à un dossier incomplet :
▶ https://media.fff.fr/uploads/documents/2024_guide_lca_n-3_joindre_un_document-1-.pdf
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Saisir son compte-rendu financier 2024 :
https://media.fff.fr/uploads/documents/2024_guide_lca_n-7_saisir_un_compte-rendu_financier-2-.pdf

Documents FFF

- Découvrez les orientations et dispositifs de la FFF en matière d'emploi et d'insertion professionnelle : [Emploi et Insertion professionnelle](#)